



ASSOCIATION DES
MICROBIOLOGISTES DU
QUÉBEC

www.microbiologistes.ca



ASSOCIATION des
BIOLOGISTES du
QUÉBEC

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

CHANTIER DE MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL : LES MICROBIOLOGISTES ET LES BIOLOGISTES SALUENT L'ANNONCE DE LA MINISTRE LABEL

Montréal, 26 mai 2023 – L'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) ainsi que l'Association des biologistes du Québec (ABQ) saluent l'annonce d'aujourd'hui de la part de la ministre chargée de l'application du Code des professions et des lois constituant les ordres professionnels, Mme Sonia LeBel, lançant un vaste chantier de modernisation du système professionnel québécois.

L'AMQ et l'ABQ espèrent que ce chantier de modernisation permettra d'accélérer l'intégration des microbiologistes et des biologistes dans un Ordre des chimistes renouvelé et collé aux réalités d'aujourd'hui. L'exercice de la microbiologie et de la biologie au Québec n'est pas encadré par un ordre professionnel, ce qui comporte actuellement des risques notables en termes de protection de l'environnement et du public. La demande de l'AMQ et l'ABQ à intégrer le système professionnel se veut en cohérence avec le désir de la Ministre à élargir les professions dans une perspective d'agilité et de protection du public.

L'AMQ et l'ABQ demandent également que soit complété le processus de modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels* interrompu le 5 mars 2014 lorsque les travaux de la 40^e législature ont pris fin à l'étape des consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 49 – *Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées* (PL-49). La modernisation de la *Loi sur les chimistes professionnels* offrirait l'opportunité d'élargir les professions encadrées par cette dernière et assurer l'encadrement approprié des microbiologistes ainsi que des biologistes au Québec.

À propos de l'Association des microbiologistes du Québec

L'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) représente plus de 500 microbiologistes agréés qui exercent comme professionnels au Québec. Depuis sa fondation en 1975 en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies*, l'AMQ est la seule association professionnelle au Québec offrant une reconnaissance professionnelle en microbiologie. Sa mission est d'assurer la protection du public et de représenter les microbiologistes du Québec, par la promotion d'une pratique professionnelle de la microbiologie.

À propos de l'Association des biologistes du Québec

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe plus de 1 000 membres appartenant au domaine des sciences biologiques : les biologistes en pratique privée, les chercheurs, les gestionnaires à l'emploi des organismes publics, de l'industrie et d'autres institutions, les professeurs et enseignants en biologie et les étudiants en biologie. L'ABQ a comme objectif de défendre les

intérêts du public en lien avec les enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux qui interpellent ses membres.

- 30-

Sources et renseignements :

Luka Aubin-Jobin, 581-309-3188

Mathieu Santerre, 581 996-5344

medias@orangebleue.biz